

CHANGEMENTS CLIMATIQUES, TRANSITION ET DROITS HUMAINS

Quelques questions et pistes de réflexion

A group of people in colorful kayaks are paddling down a river. In the background, a large industrial facility with a tall smokestack emitting a plume of white smoke is visible on a hillside. The sky is overcast.

LDL



La Ligue des droits et libertés (LDL) est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains.

La LDL intervient sur les enjeux environnementaux depuis plusieurs années, entre autres dans le dossier des hydrocarbures. Ces interventions prennent plusieurs formes:

- Interventions publiques, par exemple dans le cadre du BAPE sur les gaz de shistes;
- Activités d'analyse et de réflexion avec des groupes écologistes et sociaux;
- Offre d'ateliers de formation et production d'outils de sensibilisation;
- Défense des libertés civiles des militant-e-s écologistes, etc.

Pour en savoir plus: <http://liguedesdroits.ca/?categorie=environnement>

Le changement climatique est l'un des défis les plus graves auxquels l'humanité a jamais été confrontée et il a des implications importantes pour la réalisation des droits de l'homme... Une analyse fondée sur les droits de l'homme fait comprendre combien la vie des individus et des communautés en est affectée et pourquoi les politiques et mesures de lutte contre les changements climatiques doivent incorporer des garde-fous pour la protection des droits humains.

– Navi Pillay, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, 2009

La reproduction totale ou partielle de ce document est permise et encouragée, à condition de mentionner la source.

Ligue des droits et libertés
516, Beaubien Est, Montréal, (Québec) H2S 1S5
Téléphone: 514-849-7717, ext 21
Fax: 514-849-6717
Courriel: info@liguedesdroits.ca
Site Internet: www.liguedesdroits.ca

Avec l'appui financier de



FONDATION LÉO-CORMIER
pour l'éducation aux droits et libertés

INTRODUCTION

Les changements climatiques constituent, pour les droits humains, une des plus grandes menaces auxquelles l'humanité fait face. Or, s'il est nécessaire et urgent de lutter contre les changements climatiques et d'adopter rapidement des mesures de transition et d'adaptation, les différentes avenues proposées pour y arriver ne s'équivalent pas en termes de respect des droits humains. Comme la lutte aux changements climatiques exige une remise en cause des fondements de l'ordre économique, politique et social, et qu'elle comprend une dimension d'urgence, elle crée une occasion unique de nous mobiliser collectivement pour effectuer un virage vers une société plus juste et respectueuse des droits. Mais elle comporte aussi de nombreux pièges et risques de dérives.

Pour éviter ces pièges et pour que la lutte aux changements climatiques ouvre des voies vers cette société pour laquelle nous militons, il nous faut y réfléchir collectivement tout en soutenant la mobilisation. Par ce document, la LDL souhaite participer à la réflexion collective par des questions sur lesquelles il lui apparaît incontournable et urgent de se pencher du point de vue des droits humains.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES: UNE MENACE POUR LES DROITS HUMAINS

Les changements climatiques privent de leurs droits de nombreuses populations à travers le monde et constituent une menace majeure pour les décennies à venir, notamment pour:

- **Le droit à la vie:** augmentation du nombre de catastrophes naturelles qui mettent la vie en péril, particulièrement dans les pays en développement; augmentation du nombre de décès et blessures résultant des vagues de chaleur, etc.;
- **Le droit à l'alimentation:** risque accru de famines et d'insécurité alimentaire dans les régions les plus pauvres du monde, etc.;
- **Le droit à l'eau:** aggravation des problèmes d'accès à l'eau potable, qui touchent déjà environ un milliard de personnes, etc.;
- **Le droit à la santé:** propagation du paludisme et d'autres maladies transmises par des vecteurs, augmentation du nombre de maladies et d'accidents dus à des phénomènes météorologiques extrêmes, etc.;
- **Le droit au logement:** effets de la hausse du niveau des mers; exposition accrue aux inondations, etc.;
- **Le droit à l'autodétermination :** menace pour l'existence territoriale de plusieurs États insulaires composés d'îles basses; effets sur les territoires naturels des Peuples autochtones et sur leurs sources de revenus, etc.;
- **Les droits des femmes:** répercussions plus importantes des changements climatiques sur les femmes, notamment parce qu'elles consacrent plus de temps à la recherche de nourriture, de combustibles et d'eau; davantage de femmes victimes lors des catastrophes naturelles; violences envers les femmes lors de catastrophes naturelles et de migrations, etc.;
- **Le droit à l'égalité:** impacts des changements climatiques qui toucheront plus durement les groupes de population déjà en situation de vulnérabilité à cause de facteurs comme la pauvreté, le sexe, l'âge, l'appartenance à une minorité ou le handicap, etc. ;
- **Personnes déplacées:** selon le HCR, d'ici 2050, près de 250 millions de personnes risquent d'être déplacées à cause de la désertification, de la diminution des ressources en eau, des tempêtes et des autres phénomènes liés aux changements climatiques.

Les changements climatiques menacent aussi la paix et la sécurité mondiales. En interagissant avec les problèmes économiques, sociaux et politiques, ils accroissent les risques déjà élevés de conflits violents dans de nombreuses régions du monde, qui à leur tour pourraient entraîner des atteintes aux droits humains.

MESURES D'ATTÉNUATION ET MESURES D'ADAPTATION: RISQUES DE DÉRIVES ET PIÈGES À ÉVITER

Face à la crise qui nous menace, il est nécessaire et urgent de lutter contre les changements climatiques et d'adopter rapidement des mesures de transition et d'adaptation. Celles-ci ne sont pas neutres et nous devons nous assurer que les mesures prises permettent d'éviter ou tout au moins de réduire véritablement les violations de droits, mais aussi d'empêcher qu'elles n'en créent de nouvelles.

Les fausses solutions

Pour contenir autant que possible la catastrophe climatique, nous devons laisser un pourcentage important des combustibles fossiles dans le sol. En effet, la quantité de carbone que nous pouvons encore rejeter dans l'atmosphère si nous voulons maintenir le réchauffement climatique sous les 2° C est limitée et diminue sans cesse. Selon les données d'un article de la revue Nature de 2015, c'est le tiers des réserves de pétrole, la moitié de celles de gaz et 80% du charbon qui ne doivent pas être exploités si nous voulons conserver 50% des chances de maintenir le réchauffement climatique sous les 2° C, une hausse déjà trop élevée.

Or, dans les négociations de l'ONU sur les changements climatiques, les gouvernements n'abordent jamais cette question, comme s'il était possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) sans laisser une partie des combustibles fossiles dans le sol. D'ailleurs, l'accord de Paris sur le climat de 2015 (COP21) ne comporte même pas les mots combustibles fossiles, pétrole, charbon, etc.

La géo-ingénierie: des inquiétudes importantes

Certain-e-s scientifiques proposent de contrer le réchauffement climatique par le recours à la géo-ingénierie: des interventions technologiques à l'échelle planétaire telles que le pompage de sulfate dans la stratosphère pour bloquer les rayons du soleil ou la fertilisation de l'océan. Ces technologies soulèvent des préoccupations importantes sur les risques pour la population et les écosystèmes: acidification des océans, réduction des précipitations et de l'approvisionnement alimentaire dans les pays les plus pauvres du monde, etc.

Les gouvernements et l'industrie proposent de prendre toutes sortes de mesures qui leur éviteraient de s'attaquer à l'exploitation des combustibles fossiles: production de biocarburants, crédits-carbone, etc. Ainsi, selon les chiffres publiés par Combes en 2015, malgré les nombreuses mesures mises en place, on se retrouve aujourd'hui avec des émissions 60% plus importantes qu'au début des négociations internationales en 1992... et ce secteur industriel reçoit toujours des milliards en subventions publiques.

Photo : Geof Wilson, Flickr, CC BY-NC-ND 2.0



S'attaquer à la crise climatique en créant d'autres violations de droits

Certaines mesures adoptées au nom de la lutte aux changements climatiques ont des impacts importants sur les droits. C'est le cas par exemple des biocarburants. Le détournement de centaines de millions de tonnes de maïs vers la production de biocarburant a joué un rôle dans la flambée des prix et les « émeutes de la faim » de 2008. Plus de 37 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine ont alors été touchés par la crise alimentaire. Le Rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation, Jean Ziegler, a d'ailleurs déclaré à cette époque: « La fabrication de biocarburants est aujourd'hui un crime contre l'humanité ».



Photo : manufaturadeideas, Flickr, CC BY-SA 2.0

Guaraqueçaba, Brésil.

Énergies renouvelables: des questions se posent

Bien que les énergies renouvelables aient un rôle incontournable à jouer pour permettre la sortie des hydrocarbures, il n'empêche que bon nombre de questions mériteraient d'être posées:

- Quelles sont les limites des énergies renouvelables? Quelles émissions de GES et autres effets sur l'environnement sont associés à l'ensemble de leur processus de production? Comment nous assurer qu'elles ne nous empêchent pas de réduire notre consommation globale d'énergie?
- Quels sont les effets des barrages hydro-électriques sur l'environnement et les droits des communautés, dont les droits des Peuples autochtones?
- Où les éoliennes et panneaux solaires sont-ils produits, et d'où viennent les minerais utilisés pour leur production? Les droits des travailleuses et travailleurs et ceux des communautés sont-ils respectés? Ont-ils la possibilité de faire entendre leur voix?
- Qui profite de cette production énergétique? À quoi est destinée cette énergie? Qui en bénéficiera?

En ce qui concerne les REDD (programmes visant à remédier à l'augmentation des émissions résultant du déboisement et de la dégradation forestière), plusieurs d'entre eux ont entraîné des violations de droits des Peuples autochtones ou d'autres communautés: populations chassées de leur territoire, interdiction de pratiquer certaines activités traditionnelles, etc. Le journaliste Mark Schapiro, par exemple, rapportait en 2009 le cas de la forêt de Guaraqueçaba, au Brésil. Pour compenser leurs émissions de GES, de grandes entreprises polluantes se sont associées à des groupes écologistes pour acheter des terres et en faire des zones de conservation. Suite à ce projet, la population locale a été forcée d'abandonner ses activités de subsistance, certaines personnes se sont même fait tirer dessus par des gardes-forestiers pour avoir cueilli des plantes pour se nourrir. Le projet a entraîné des déplacements de populations ainsi que différents problèmes sociaux.

Quelles que soient les mesures d'atténuation des changements climatiques et de transition proposées, nous devons nous assurer qu'elles ne causent pas d'autres violations de droits. Par exemple, les mesures visant à modifier les comportements des individus peuvent être discriminatoires si elles ne sont pas pensées de façon à réduire non seulement les GES, mais aussi les inégalités. Ce serait le cas notamment si on choisissait d'augmenter les tarifs des énergies fossiles pour en réduire la consommation, sans prévoir de mesures pour financer collectivement le système de chauffage des personnes pauvres qui se chauffent au mazout.

Au nom de l'urgence, bafouer les droits démocratiques

L'urgence d'agir peut devenir un prétexte pour les gouvernements de bafouer les droits civils et politiques de la population, comme la liberté d'expression, le droit à l'information, le droit à la vie privée, le droit d'association, le droit de manifester, etc. Historiquement, à de nombreux endroits dans le monde, nous avons pu voir des gouvernements suspendre les droits et libertés en contexte de crise. Or, ces droits sont alors plus nécessaires que jamais!

Aussi urgente soit-elle, nous devons nous assurer que la transition soit démocratique et inclusive. La population, et particulièrement les personnes les plus marginalisées et les plus affectées doivent être informées et doivent pouvoir participer pleinement au débat public sur la transition. Cela vaut autant pour les débats plus globaux sur le modèle de transition que nous voulons que sur des politiques ou projets spécifiques, tels que le développement du transport en commun, des projets de construction d'éoliennes, etc. C'est tout aussi important en ce qui concerne les mesures d'adaptation. Dans le cas des mesures pour protéger les zones côtières des inondations, par exemple, un débat démocratique informé et inclusif est important pour éviter des effets

pervers, tels que la construction de fortifications côtières qui protégeraient une communauté mais en rendraient une autre plus vulnérable encore.

Perpétuer ou renforcer les inégalités

Les changements climatiques comportent une dimension fortement inégalitaire, comme l'a bien résumé OXFAM: « C'est une crise induite par les nantis et qui frappe plus durement les pauvres ».

Un risque important de plusieurs mesures d'atténuation ou d'adaptation est de renforcer ces inégalités plutôt que de les réduire. Il faut d'abord se rappeler qu'une partie importante de la population, dans les pays du Sud mais aussi au sein des pays riches, vit dans une grande précarité, en violation de leurs droits économiques et sociaux tels que le droit au logement, à l'alimentation, à la santé, etc.



Au Canada, peut-on se contenter de réduire nos émissions de GES?

Réduire nos émissions de GES est insuffisant compte tenu de notre responsabilité dans la crise climatique actuelle.

En tant que pays riche et industrialisé, nous devons aussi soutenir financièrement les pays du Sud et les populations les plus pauvres du Canada qui sont aux prises avec les effets des changements climatiques.

Les mesures d'adaptation et de transition coûtent cher et le gouvernement canadien a la responsabilité d'y contribuer.

Aussi, selon le rapport d'OXFAM, le Canada arrive au 2e rang mondial du plus grand émetteur par personne de GES dus au mode de consommation. Même si les émissions de GES associées aux télévisions, jouets, vêtements et autres biens que nous consommons ici sont comptabilisées dans les pays qui les ont produites, nous avons néanmoins une responsabilité par rapport à ces émissions, que nous devrions reconnaître et assumer.

Ainsi, au cours de la transition, les GES que nous continuerons à émettre devraient servir en priorité à assurer la réalisation des droits économiques et sociaux des personnes les plus démunies. Les coûts associés à la transition et aux mesures d'adaptation, quant à eux, devraient être assumés principalement par les pays du Nord et plus particulièrement par les entreprises et les individus les plus riches.

Or, on constate au contraire que les pays riches refusent de s'engager suffisamment financièrement et qu'ils cherchent par de nombreux moyens à ce que les efforts de réduction de GES se fassent ailleurs que chez eux. Ainsi par exemple, les émissions associées à de nombreux biens que nous consommons dans les pays du Nord sont calculées dans le bilan des émissions des pays du Sud. C'est ce que démontre un rapport d'OXFAM, dont la référence se trouve dans la dernière section de ce document.

Photo : jacme31, Flickr, CC BY-SA 2.0



ENTAMER UNE TRANSITION... COMMENT ET VERS QUOI?

Du marché du carbone à la décroissance, en passant par les énergies renouvelables, les perspectives de transition sont nombreuses et portées par des actrices et acteurs variés. Au-delà de ces différentes propositions de transition, parfois complémentaires et parfois contradictoires, il existe des divergences profondes dans la façon de concevoir la transition, tant au niveau de sa finalité que de son processus. Nous en

avons identifié quelques-unes qui nous interpellent comme organisation de défense des droits humains, à partir des constats que nous pouvons tirer jusqu'ici des orientations que l'on peut observer. Il va sans dire que ce portrait n'est pas exhaustif et que la vigilance du point de vue de la protection des droits devra s'exercer constamment, à toutes les étapes de ce processus.

La transition qui s'inscrit dans le paradigme actuel	ou	La transition qui appelle à changer de paradigme
<p>Certain-e-s considèrent que la transition peut se faire à l'intérieur du paradigme économique, technologique et social actuel. D'autres considèrent qu'au contraire, il n'est pas possible d'atténuer significativement les changements climatiques sans changer de paradigme.</p> <p>La LDL considère que l'ordre économique, social et politique dans lequel nous vivons est largement incompatible avec la réalisation des droits humains et la protection de l'environnement. En conséquence, elle soutient que la transition exige un changement de paradigme.</p>		
La transition apolitique	ou	La transition politique
<p>La transition est parfois conçue comme apolitique: elle est alors vue comme une question neutre et les solutions gagnant-gagnant sont possibles et souhaitables. La transition est dans d'autres cas plutôt envisagée comme fondamentalement politique, c'est-à-dire conflictuelle: les choix à faire ne sont pas neutres et peuvent favoriser certains intérêts ou certains groupes.</p> <p>Pour la LDL, les controverses et les conflits sont incontournables en démocratie et le politique doit permettre de les résoudre en fonction du respect des droits humains pour toutes et tous. Par exemple, le partage actuel des richesses et du pouvoir étant déjà intenable d'un point de vue de droits humains, toute mesure de transition doit contribuer à réduire les profondes inégalités entre les personnes et entre les peuples, plutôt qu'à les reproduire et à les aggraver.</p>		
La transition comme enjeu technique	ou	La transition comme enjeu démocratique
<p>Certain-e-s voient la transition comme un enjeu soulevant essentiellement des questions techniques comme des niveaux d'émission à atteindre, des technologies à développer, etc. Dans cette perspective, la transition doit faire l'objet de débats entre expert-e-s. D'autres considèrent plutôt la transition comme un enjeu de débat démocratique, un choix de société, qui doit tenir compte des dimensions sociales, politiques et économiques des objectifs et des moyens utilisés.</p> <p>Pour la LDL, un débat qui tient compte des enjeux de droits humains ne peut se limiter aux seules questions techniques, il doit intégrer les questions politiques et sociales et être débattu par l'ensemble de la population, conformément au droit à l'autodétermination et aux droits civils et politiques.</p>		

La transition qui vient d'en haut

ou

La transition qui vient d'en bas

Les gouvernements, les milliardaires et les entreprises privées se présentent comme les principaux acteurs de la transition, ceux qui pourront à la fois prendre les décisions et trouver les fonds ainsi que les solutions technologiques. Or, de plus en plus de personnes sont convaincues que la transition ne sera possible que dans la mesure où elle sera pensée, voulue et initiée par la population, les groupes écologistes et sociaux, les communautés, les Peuples autochtones, les femmes, etc.

La LDL considère que si les élu-e-s ont des responsabilités à prendre et que les plus riches possèdent des ressources dont nous aurons collectivement besoin, cela ne se fera pas sans une très grande pression sociale. La réalité nous montre que jusqu'ici ces élites n'ont pas réussi à atteindre les objectifs fixés d'une part et que, d'autre part, ce sont les communautés, sur le terrain, qui mettent en place des solutions à leur mesure. Les êtres humains font partie de leur environnement et à ce titre, elles et ils sont les mieux placés pour proposer des solutions viables. En ce sens, la contestation sociale doit demeurer possible et même être valorisée.

La transition doit aussi être démocratique et inclusive : la population, et particulièrement les personnes les plus marginalisées et les plus affectées, doivent être informées et doivent pouvoir participer pleinement au débat public et au processus de la transition.

La transition énergétique comme un objectif en soi

ou

La transition comme une occasion de cheminer vers une société plus juste, écologique, solidaire et respectueuse des droits

La transition est souvent perçue comme un objectif en soi, chiffré en cibles de réduction de GES, et dont l'atteinte peut même fournir des possibilités d'affaires aux opérateurs économiques : c'est la vision de l'économie verte. Mais la transition est aussi souvent présentée comme une occasion de cheminer vers un autre modèle de société, notamment en raison des transformations profondes de nos modes de vie qu'elle exigera.

Considérant les graves inégalités et violations de droits qui prévalent dans notre société, les conditions de vie indignes dans lesquelles vivent de nombreuses personnes, ainsi que les atteintes à l'environnement qui dépassent la seule question des changements climatiques, la LDL croit que nous avons la responsabilité collective de répondre à la crise climatique par des propositions qui vont dans le sens d'une société plus juste, écologique, égalitaire et respectueuse des droits.

Plusieurs hypothèses de transition pourraient être porteuses d'un grand potentiel pour lutter contre les changements climatiques et aussi faire avancer les droits humains. C'est le cas par exemple des initiatives dans le domaine de l'alimentation, des transports en commun, du logement, de la production de biens durables, de l'urbanisme, etc.

Toutefois, même pour ces initiatives a priori porteuses, certaines conditions devront être respectées si nous voulons nous assurer qu'elles

permettent l'atteinte de ce double objectif. Dans le cas des initiatives de production agricole écologique, par exemple, cela impliquerait entre autres de tenir compte des obstacles (physiques, économiques ou culturels) qui peuvent nuire à l'accès aux aliments sains, en particulier pour les personnes pour lesquelles le droit à l'alimentation est présentement bafoué ainsi que pour les groupes discriminés (communautés racisées, milieux défavorisés, etc.).

DES QUESTIONS À CREUSER

Plusieurs questions restent à creuser et ouvrent des pistes à une réflexion collective. En voici quelques-unes sur lesquelles il nous semble important de réfléchir ensemble:

- Face aux changements climatiques, qui devra faire des efforts et qui va en profiter? Comment répartir les responsabilités de manière juste et équitable dans une situation où toutes et tous n'ont pas contribué de la même manière au problème et n'en subissent pas les conséquences au même niveau?
- Comment s'assurer que les effets de la transition soient répartis équitablement et éviter d'exporter les contraintes vers les pays du Sud et vers les plus démunis des pays du Nord?
- Quel niveau de consommation les classes moyennes et aisées pourront-elles conserver dans un contexte de transition, considérant les limites des « technologies propres » d'une part, et, d'autre part, la nécessité de réduire les graves inégalités et la pauvreté qui sévissent présentement?
- Plus généralement, sachant que nous devons accepter les limites de la planète et des ressources, comment s'assurer que celles-ci servent en priorité à la mise en œuvre des droits?



Photo : manufaturadeideas, Lindsey G, Flickr, CC BY 2.0

Comment assurer le respect des droits des travailleuses et des travailleurs au cours du processus de transition?

- Alors que certains secteurs de l'économie devront être remplacés, comme celui de la production et de la transformation des hydrocarbures, comment assurer le respect des droits des travailleuses et travailleurs dans le processus de transition et assurer leur pleine participation?
- La démocratie prend du temps: comment protéger les droits démocratiques en contexte de crise climatique et de transition importante et rapide?
- Quelles responsabilités avons-nous face aux générations futures?
- Comment sortir du colonialisme dans nos rapports avec les Peuples autochtones dans les luttes que nous menons conjointement?
- Le concept de transition est-il lui-même piégé?



Photo : Franco Folini, Flickr, CC BY-SA 2.0

Quel niveau de consommation les classes moyennes et aisées pourront-elles conserver dans un contexte de transition, considérant les limites des « technologies propres » d'une part, et, d'autre part, la nécessité de réduire les graves inégalités et la pauvreté qui sévissent présentement?

QUELQUES RESSOURCES À DÉCOUVRIR

Ressources en ligne

- Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme sur les liens entre les changements climatiques et les droits de l'homme
<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G09/103/45/PDF/G0910345.pdf?OpenElement>
- Rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement sur les changements climatiques et les droits humains
<http://www.unep.org/NewsCentre/default.aspx?DocumentID=26856&ArticleID=35630>
- Observations du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU
<https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G16/062/38/PDF/G1606238.pdf?OpenElement>
- Document produit par Justice Climatique Montréal en 2014 qui propose un cadre d'analyse de justice climatique face aux projets d'oléoducs et aux changements climatiques
<http://justiceclimatiquemontreal.ca/files/CJM-Communique-FR-v2.pdf>
- Rapport d'OXFAM *Inégalités extrêmes et émissions de CO2*, paru en 2015
http://oxfam.qc.ca/wp-content/uploads/2015/12/Rapport-Oxfam_In%C3%A9galit%C3%A9s-extr%C3%AAs-et-%C3%A9missions-de-CO2.pdf

- Article sur le cas du projet de Guaraqueçaba, sur le site REDD Monitor
<http://www.redd-monitor.org/2009/11/06/injustice-on-the-carbon-frontier-in-guaraquecaba-brazil/>


Livres et revues

- KLEIN, Naomi. 2015. *Tout peut changer : capitalisme et changements climatiques*. Montréal, Lux Éditeur, 650 p.
- COMBES, Maxime. 2015. *Sortons de l'âge des fossiles! Manifeste pour la transition*. Paris, Éditions du Seuil, 284 p.
- Volume 30 de la revue *Caminando* du CDHAL, Résistances féministes et populaires, Alternatives à l'extractivisme, 2015.
<http://www.cdhal.org/caminando/resistances-feministes-et-populaires-alternatives-a-l'extractivisme/>
- Numéro 777 de la revue *Relations*, Halte au capitalisme vert, 2015.
<http://www.cjf.qc.ca/fr/relations/enkiosque.php?idp=141>

Les droits humains, j'y adhère!

Faire un don en ligne, c'est si facile!
Il suffit de taper www.liguedesdroits.ca

Nom :	Prénom :		
Adresse :	Ville :	Prov. :	Code postal :
Courriel :	Tél. maison :	Tél. travail :	

 Ligue des droits et libertés 50 ans d'action	COTISATION	DONS
	<input type="checkbox"/> Membre * 30\$ <input type="checkbox"/> Étudiant ou personne à faible revenu 10\$ <input type="checkbox"/> Organisme communautaire 65\$ <input type="checkbox"/> Syndicat et institution 200\$	J'aimerais faire un don <input type="checkbox"/> 50 \$ <input type="checkbox"/> 100 \$ <input type="checkbox"/> 200 \$ <input type="checkbox"/> 500 \$ <input type="checkbox"/> Autre : _____

Je désire recevoir les publications de la LDL par courriel plutôt que par la poste.

* La LDL accepte les adhésions individuelles, quelle que soit la somme versée.

En devenant membre de la LDL, vous recevrez ses publications ainsi que l'infolettre (courriel). Faites parvenir votre coupon dûment rempli à :

LDL, 516 rue Beaubien Est Montréal (QC) H2S 1S5 ou au bureau de la section de Québec. Les renseignements nominatifs que vous fournissez demeurent confidentiels.



Photo : Backbone Campaign, Flickr, CC BY 2.0